

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LES MODÉRÉS DU BLOC

On nous annonce chaque jour dans la presse réactionnaire que le « bloc » républicain va s'effondrer. La raison en est, nous dit-on, que les républicains modérés du bloc ne veulent plus suivre et soutenir le ministère Combes.

Nous ne savons pas où les journaux réactionnaires puisent ces informations fantaisistes ; mais ce n'est pas à coup sûr dans les déclarations publiques et les discours politiques des hommes qui représentent avec plus d'autorité le parti modéré du bloc.

Ceux-ci, au contraire, ne laissent échapper aucune occasion d'affirmer leur volonté de voir se poursuivre la lutte engagée aujourd'hui jusqu'au triomphe définitif et complet de l'esprit laïque.

M. Barthou a trop souvent fait connaître son opinion pour qu'il soit utile d'insister. Mais ces temps derniers, trois des hommes les plus considérables du parti républicain modéré ont fait des déclarations qui ne peuvent laisser aucun doute sur leurs sentiments et leur désir de maintenir intacte l'union entre républicains et de poursuivre l'œuvre commencée.

Après M. Fallières, président du Sénat, qui justifiait dans un discours récent les mesures prises contre les congrégations et dénonçait l'hypocrisie des cléricaux qui se posent en victimes de la tyrannie jacobine, en défenseurs de la liberté.

Après M. Jean Dupuy qui, dans une circonstance analogue, il y a quelques semaines, donnait son adhésion à la politique du cabinet, voici M. Caillaux, un des républicains les plus modérés qui soient lequel se déclare d'accord avec le ministère Combes sur le but à atteindre.

Il eut préféré qu'on employât une autre procédure à l'égard des congrégations ; mais sur le fond, sur le résultat à poursuivre, M. Caillaux ne fait aucune objection.

Il trace un tableau des deux partis qui se disputent la prépondérance intellectuelle et matérielle du pays, un tableau que ne désavouerait pas M. Combes. Il appartient lui, dit-il, au parti de la pensée libre, au parti républicain avide de progrès, épris de vérité, résolu à faire entrer la République dans cette voie des réformes sociales qui sont sa raison d'être.

M. Caillaux montre ensuite que depuis le Concordat, depuis la loi Falloux, la France s'est peu à peu divisée en deux et que le fossé entre ces deux Frances s'élargit chaque jour. M. Caillaux comprend le mal profond que le cléricalisme a fait à la France.

Comme premier remède à ce mal, il propose une solution de liberté, celle que réclament beaucoup de républicains et qui deviendra, tôt ou tard, inévitable : la séparation des Eglises et de l'Etat. M. Caillaux déclare que le jour où le gouvernement pensera qu'il est temps de l'accomplir, il est prêt à voter.

Comme on le voit, les républicains modérés du bloc n'ont aucune envie de le rompre. Ils ont pu apprécier la force que donne au

parti républicain cette union étroite. Ils la veulent maintenir.

Emile LAPORTE.

## Les Souverains italiens à Paris

Les préparatifs

La réception des souverains italiens à l'Hôtel-de-Ville sera suivie d'une visite au monument municipal. Une réception aura lieu dans la cour centrale, transformée en jardin d'hiver avec des fleurs rares. La salle des prévôts, qui précède, recevra une décoration spéciale.

Après les souhaits de bienvenue, les discours et l'apposition de la signature des souverains sur le Livre d'or de l'Hôtel-de-Ville, le roi et la reine gagneront, par l'escalier d'honneur, le premier étage.

Rien n'est encore décidé concernant les cadeaux qui seront offerts aux souverains. Toutefois, il est d'usage d'offrir au roi une coupe, dans laquelle un vin d'honneur lui est présenté. Quand à la plume avec laquelle le roi et la reine signeront sur le Livre d'or, elle restera comme souvenir à la ville de Paris, qui l'enverra au musée Carnavalet. La décoration du monument et celle des voies menant à la place de l'Hôtel-de-Ville va être étudiée.

Le chef du protocole se rendra, la semaine prochaine, à Versailles, pour régler les détails de la visite des souverains.

Il y aura, au gala de l'Opéra, une ode à la reine, comme il y eut, à Compiègne, une ode à la tsarine. Le poète n'est pas encore désigné ; il sera choisi cette semaine.

On annonce, d'autre part, que le service municipal et le préfet de la Seine viennent d'approuver le projet de décoration de la rue de la Paix que leur ont soumis les habitants de cette voie. 58.000 francs sont déjà réunis pour la décoration de la rue de la Paix et de l'avenue de l'Opéra.

## PROCÉDÉS CLÉRICAUX

Dans une interview publiée par un de nos confrères, l'illustre savant Berthelot, celui dont nous avons publié le beau discours à l'inauguration de la statue de Renan, raconte comment les prêtres s'y prirent pour faire croire à des conversions *in extremis* de grands savants ou de célèbres écrivains, qui ont toujours manifesté leur indifférence à l'égard de la religion :

« Voici, raconte M. Berthelot, ce qui s'est passé au moment de la mort de Claude Bernard. Je puis vous certifier les faits, j'en fus témoin.

« Le grand physiologiste n'avait plus que deux jours à vivre : atteint du délire urémique, il se sentait cependant irrévocablement condamné, et cette certitude avait à tel point aboli tout autre pensée dans son cerveau, qu'il ne cessait de répéter : « Je suis f... ! je suis f... !

« L'approche de la mort donnait à ces mots un caractère tragique excluant toute familiarité. Pendant 36 heures que dura l'agonie, Claude Bernard ne prononça pas une autre parole.

« Or, un moine vint, que l'un des amis du malade avait prévenu ; il entra dans la chambre où l'on n'entendait que cette plainte continue. Près de la fenêtre se tenait d'Arsonval. D'Arsonval, par politesse, se tourna vers la rue.

« Le moine se pencha à peine une demi-minute sur la tête du moribond ; puis,

comme prenant d'Arsonval à témoin, il dit très haut : « Je suis très édifié de ce que vient de me dire Claude Bernard ». Et il lui donna l'absolution.

« Or, je vous le répète, le malheureux savant ne pouvait prononcer que les trois mots que je vous ai cités... »

## INFORMATIONS

La séparation des Eglises et de l'Etat

M. Buisson, président, et M. Briand, rapporteur provisoire de la commission pour la séparation des Eglises et de l'Etat, ont eu aujourd'hui à la Chambre une longue conférence. M. Briand a terminé le travail dont la commission l'avait chargé dans le projet qu'il a élaboré pour servir de base à la discussion, tout en tenant compte des dispositions qu'il a cru pouvoir emprunter aux propositions de lois récentes et anciennes, dont le Parlement a été saisi.

Le rapporteur s'est appliqué de tracer un plan complet d'organisation du régime nouveau, plan qui s'inspire des indications même données en principe par la majorité de la commission : respect absolu de la liberté religieuse, application du droit commun aux associations religieuses, maintien intégral de la laïcité de l'Etat. Le projet sera incessamment antographié et adressé à tous les membres de la commission avant la rentrée des Chambres.

Interpellations

M. Baron, député des Bouches-du-Rhône, vient d'informer le général André, ministre de la guerre, qu'il l'interpellerait à la rentrée sur la négligence mise par les bureaux du corps d'armée de Marseille, à donner des ordres pour que les troupes réquisitionnées pour combattre un grand incendie puissent partir.

De 10 heures 30 du soir à 2 heures du matin, aucun officier n'a répondu aux appels téléphoniques de la sous-préfecture d'Aix, où M. Baron, député, remplaçant le sous-préfet, en congé régulier, s'était rendu.

On nous annonce également que M. Victor Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, va interpellier le ministre de la guerre à ce sujet.

Les mesures disciplinaires

L'Officiel publie un décret modifiant ainsi qu'il suit les alinéas 1 et 2 de l'article 11 du décret du 29 octobre 1899, portant organisation de l'administration des postes et télégraphes :

Art. 11. — Les mesures de discipline comportent les peines suivantes :

1. L'avertissement ; 2. la réprimande avec ou sans radiation du tableau d'avancement ; 3. le renvoi dans les services extérieurs ; 4. la rétrogradation ; 5. la mise en disponibilité d'office ; 6. la révocation. L'avertissement est prononcé par le sous-secrétaire d'Etat, sur le rapport du chef de service compétent.

M. Vialet, chef de bureau à l'administration centrale des postes et télégraphes, est nommé avec son grade actuel au cabinet du sous-secrétaire d'Etat.

M. Bizet, chef de bureau, est nommé avec son grade actuel, au cabinet du sous-secrétaire d'Etat.

Le commandant Perrot

Le commandant Perrot, du 31<sup>e</sup> dragons, vient d'être mis en réforme après avis du conseil d'enquête. On se souvient que cet

officier avait été dernièrement condamné à 1 franc d'amende par le conseil de guerre de Châlons pour avoir par lettre anonyme dont à l'audience il s'était reconnu l'auteur, adressé des menaces de mort au général Percin, chef du cabinet du ministre de la guerre.

La statue de Vercingétorix

On sait que des fêtes auront lieu le 11 octobre prochain à Clermont-Ferrand pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Vercingétorix.

C'est le général André, ministre de la guerre, qui parlera au nom du gouvernement à la cérémonie d'inauguration. M. Combes prendra la parole au banquet démocratique organisé en son honneur. Le discours du président du Conseil devant être prononcé à quelques jours de la reprise des travaux parlementaires, nous croyons savoir que M. Combes se propose de traiter la plupart des problèmes politiques qui s'imposent à l'attention des Chambres et du gouvernement. Le discours de Clermont-Ferrand sera donc au vrai sens du mot un discours-programme.

Paiement des arrérages des pensions

La liquidation des pensions de retraite demandant un délai minimum de deux à trois mois, il en résulte que des militaires en instance de pensions se trouvent souvent obligés d'attendre fort longtemps avant de percevoir les arrérages pour la première fois, attendu que les pensions militaires ne sont payées qu'à terme échu et aux dates des 1<sup>er</sup> mars, juin, septembre et décembre de chaque année.

Afin de prévenir les réclamations qui se produisent souvent de ce chef, le ministre de la guerre a invité les autorités compétentes à faire connaître aux militaires de tous grades, en instance de pension, qu'ils peuvent obtenir une avance sur cette pension en cours de liquidation.

Pour cela, les intéressés ne doivent pas quitter leur corps sans être munis d'un certificat de cessation de paiement, pièce indispensable pour obtenir l'avance.

Le grand Convent

Lundi matin a eu lieu l'ouverture du Convent maçonnique de 1903, au grand Orient de France, rue Cadet, à Paris.

Affaires du Maroc

LA DERNIÈRE DÉFAITE DU PRÉTENDANT

Une dépêche de Marnia donne les détails suivants sur la défaite du prétendant, près d'Oudjaa :

« L'armée du sultan, comprenant 800 réguliers et 2.000 cavaliers fournis par les tribus, infligé, le 20 septembre, une défaite complète aux contingents de Moulay-Mohamed, qui s'appropriait à assiéger Oudjaa. Le combat eut lieu sur les bords de l'Oued-Nachef, à quatre kilomètres d'Oudjaa.

« Les vainqueurs poursuivirent les partisans du prétendant, qui eurent 60 morts et laissèrent 75 prisonniers. Les troupes du sultan n'eurent que 4 tués, parmi lesquels le chérif Moulayed-Ismaïn, tombé dès le début de la fusillade.

« La colonne chérifienne, chargée des dépouilles de l'ennemi, a fait une entrée triomphale à Oudjaa, portant 60 têtes coupées. Ces lugubres trophées furent accrochés aux portes de la ville. »

L'hôtel des Humbert

Dans son assemblée annuelle, tenue



mardi, le Touring-Club a voté l'acquisition de l'ancien hôtel des Humbert, avenue de la Grande-Armée, pour l'installation des bureaux et des services de la Société.

**Tirage d'obligations**

**Obligations communales 1892**

Le numéro 120.537 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 27.980 gagne 30.000 fr.  
Les numéros 275 394 et 251.268 gagnent chacun 10.000 fr.  
Les numéros 284.344, 329.373, 46.066, 26.973 gagnent chacun 5.000 fr.  
30 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

**Obligations foncières 1895**

Le numéro 394.242 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 296.431 gagne 25.000 fr.  
Le numéro 369.235 gagne 10.000 fr.  
Les numéros 324.132, 445.768, 47.206 gagnent chacun 5.000 fr.  
50 numéros gagnent chacun 1.000 fr.

**Pelletan dans le Lot**

**A VAYRAC**

Une dépêche de notre correspondant nous annonçait mardi soir que la réception de M. Pelletan à Vayrac avait été des plus belles.

Voici au sujet de cette réception de plus complets renseignements.

Dès l'après-midi, une foule de citoyens manifestaient par des chants et des acclamations, leur joie de recevoir le Ministre de la marine. Des discours prononcés par MM. Labrousse, Bourrat sont couverts d'applaudissements.

A 5 heures, le cortège officiel composé de MM. le Préfet du Lot, Veillon, secrétaire général, Bauzin, chef de cabinet, Labrousse, Bussière, Bourrat, suivis de 4.000 citoyens environ, vont attendre à l'entrée de Vayrac M. Pelletan.

Dès qu'il paraît, une enthousiaste ovation l'accueille, vive Pelletan! Pendant plusieurs minutes c'est du délire.

M. Pelletan ému, salue et remercie; il descend de voiture et le cortège se forme aussitôt pour se rendre à la mairie, précédé de la musique du 14<sup>e</sup> de ligne.

Arrivé à la mairie, l'excellent maire, M. Granouillac, dont chacun connaît la conviction républicaine qui l'anime, souhaite à M. Pelletan la bienvenue.

Le Ministre de la marine répond aimablement et, réclamé par la foule, il apparaît à une fenêtre de la mairie. Il salue et remercie les citoyens qui l'accablent et les engage à crier « vive la République démocratique ».

D'immenses et longues acclamations retentissent aussitôt.

Les réceptions commencent ensuite, puis le cortège officiel se rend au banquet qui a lieu dans le préau de l'école de garçons, décoré d'oriflammes, de verdure et de drapeaux.

De longues tables sont dressées habilement pour permettre aux 1.500 convives de s'y installer commodément.

Le repas est bien servi et très goûté de tous.

Au dessert, M. le Préfet du Lot se lève et prononce le discours suivant :

**Discours de M. le Préfet**

Le département du Lot, vient d'avoir, à l'occasion de votre voyage, des journées glorieuses (applaudissements), et au cours de cette troisième journée, la République se fonde avec vous, monsieur le ministre, de son entrée la plus triomphante à Vayrac. La démocratie rurale n'a rien à envier à la démocratie de nos villes républicaines. Ces sentiments dont elle est pénétrée sont sincères et vivaces : (bravos), elle donne tout son attachement et tout son dévouement à la République de progrès et de réformes qu'elle entrevoit tous les jours avec plus de netteté et de confiance. (Applaudissements). Aussi, est-elle profondément reconnaissante aux hommes qui se font les défenseurs de ses droits, elle reconnaît en vous, monsieur le ministre, le guide très autorisé qui a consacré toute une vie de labeur à poursuivre les revendications, qui sont les siennes, et elle s'enthousiasme et vous salue de ses acclamations. (Bravos). Elle sait qu'elle accompli ainsi un acte de gratitude et qu'elle affirme sa foi et ses espérances en un avenir meilleur, parce que plus juste. (Vifs applaudissements).

Toute la population républicaine a vivement ressenti l'honneur de votre visite. Elle est touchée jusqu'au fond du cœur du témoignage de sympathie que vous lui avez donné en venant consacrer la mémoire de son chef à jamais regretté, M. Charles de Verninac.

Mais ici, à Vayrac, le sentiment qu'éprouve la démocratie de ces campagnes est plus intime et plus vif encore. Ce ne sont pas seulement, en effet, les hommes d'un parti qui vous entourent, ce sont les compagnons de tous les jours, les amis que M. de Verninac se faisait de tous ces rudes travailleurs, de tous ces vaillants ouvriers. C'est toute cette population paysanne, à laquelle il apprit l'amour de la République. (Acclamations). Aussi, lorsqu'il leur fut enlevé, c'est d'un élan unanime que la confiance et la fidélité dont on l'entourait se reportèrent sur celui qu'il avait déjà choisi pour le faire entrer à son foyer. Le souvenir de votre passage sera gardé avec reconnaissance par tous ces républicains qui uniront désormais votre nom à celui de leur cher représentant disparu.

Mais M. de Verninac ne fut pas seulement l'homme de ce pays, il fut encore l'une des personnalités les plus en vue du Sénat où il fut collègue et ami de celui que l'Assemblée nationale a élevé à la première magistrature de la République.

C'est en évoquant ce souvenir que je vous convie à lever nos verres en l'honneur de M. Emile Loubet (Cris : « Vive Loubet ! » Applaudissements).

Le discours de M. le Préfet est vivement applaudi.

M. Granouillac, maire de Vayrac, se lève et salue comme un jour à jamais mémorable dans les annales de Vayrac la venue de Pelletan. Il dit que le ministre accueilli ici avec le plus vif enthousiasme, est l'homme de progrès, qui, avec M. Emile Combes, occupe la première place dans le gouvernement d'action républicaine. M. Granouillac affirme que la démocratie rurale veut des réformes, et qu'elle fera tout pour se dégager du joug des réactionnaires. Il termine en levant son verre au président du conseil et à Pelletan, en exprimant le vœu que le gouvernement poursuivra sans faiblesse la grande œuvre qu'il a entreprise.

Des applaudissements éclatent, vifs et nourris.

M. Cocula, sénateur du Lot, excuse son collègue M. Costes, souffrant. Après avoir rappelé les liens qui l'unissaient aux démocrates du canton de Vayrac, rappelle aux républicains leurs devoirs et les engage à conserver en toutes circonstances la discipline qui seule assure les victoires. S'adressant ensuite au Ministre il termine en disant :

Au moment où va prendre fin votre visite dans notre cher Quercy, interprète de mes concitoyens, laissez-moi vous dire simplement merci d'être venu. Aussi bien vous le savez, la simplicité est sœur de la sincérité et aucune éloquence ne saurait l'égaliser.

Il faut cependant que vous sachiez bien, que nous garderons un ineffaçable souvenir de votre passage parmi nous, que votre forte parole nous a reconfortés, qu'elle a ravivé notre ardeur, que les vibrations si puissantes de votre âme de patriote et de démocrate, laisseront des empreintes aussi salutaires qu'ineffaçables dans nos esprits. Merci.

Et maintenant continuez votre œuvre; nos vœux et nos cœurs vous suivront partout.

M. Louis-Jean Malvy, conseiller général du canton, sous-chef de cabinet du ministre de la marine, parle à son tour.

Il remercie le ministre d'avoir fait le grand honneur aux citoyens de Vayrac d'être venu au milieu d'eux. Il salue également les nombreux élus qui se sont rendus à l'invitation et ont pris part aux diverses manifestations, et déclare que si la population de Vayrac fait à Pelletan un si chaleureux accueil, c'est parce qu'elle aime de grand cœur le ferme républicain et le vaillant réformateur du ministère.

M. Malvy parle ensuite de la lutte menée par le gouvernement contre la réaction :

Sans doute, s'écrie-t-il, la crise congréganiste a soulevé chez nous fort peu de passions et, si quelques esprits ont été émus, ce n'est que par suite de mensonges et de calomnies répandus par les feuilles cléricales. (Cris : A bas la calotte !)

Il montre combien est mauvais l'enseignement congréganiste, dont les doctrines humiliantes dépriment l'homme. Doctrines affreuses contre lesquelles nous dressons celles plus vivifiantes de la solidarité humaine. (Vifs applaudissements).

Et avec une grande éloquence, M. Malvy fait un magnifique éloge de l'enseignement laïque, et termine en ces termes :

Unissons-nous plus étroitement que jamais, dans la lutte que nous soutenons contre le cléricanisme et la réaction. Soyons toujours fidèles à notre idéal de justice et de solidarité démocratique; nous travaillerons ainsi à la réalisation d'une République meilleure, plus généreuse, plus sociale.

De vifs applaudissements et de nombreux cris de vive Malvy! vive Pelletan! éclatent de toutes parts. M. Malvy a remporté un succès des plus grands.

Quand le silence est rétabli, M. Pelletan se lève, une formidable ovation l'accueille.

Citoyens, s'écrie-t-il, merci à vous tous du chaleureux accueil que vous m'avez fait. M. Pelletan se déclare d'autant plus touché de ces marques de sympathie, qu'elles viennent de cette population rurale qui fut si longtemps à arriver aux idées démocratiques.

M. Pelletan constate que les ruraux sont profondément républicains.

Voici, d'après la Dépêche, les paroles de M. Pelletan :

Qui donc, en effet, plus que les ruraux a besoin des réformes pour lesquelles nous travaillons. La réaction n'a fait rien pour les campagnes : les paysans qui ont si grandement contribué à la Révolution de 1789, restent accablés par l'impôt. Les paysans ont la richesse, la force de la France, et c'est eux qui renouvellent le sang des villes, alors que l'agriculture est une des grandes forces de la France par son épargne, l'aristocratie financière détourne du sol la rosée bienfaisante de l'argent qui décuplerait notre production. (Acclamations.) Le crédit agricole n'existe pas pour ainsi dire; il faut l'organiser; il faut réformer des tarifs de transport; organiser les retraites des travailleurs. Si le gouvernement fait cela, il aura accompli une révolution et marqué une grande date dans l'histoire de la démocratie. (Applaudissements enthousiastes.) Il faut faire la République des réformes, et pour cela, savoir se servir du bulletin de vote. C'est au peuple de soutenir de toutes ses forces, de pousser même ceux qui veulent travailler à l'accomplissement des réformes sociales. (Nouvelles acclamations.) Le gouvernement actuel a eu pour mission de sauvegarder la République en luttant d'abord contre les empiètements du cléricanisme contre lequel Gambetta poussa son cri de guerre célèbre. (Vifs applaudissements.)

Car la libre pensée n'est pas l'ennemie des convictions religieuses, elle demande simplement la liberté de ne pas croire, elle n'est l'ennemie d'aucune conception religieuse. Mais ce ne sont pas des dogmes portant sur les choses de l'autre monde qui font que depuis des siècles la guerre est engagée entre l'Eglise catholique et la démocratie.

L'Eglise n'est pas un ensemble de croyances religieuses, c'est une entreprise de despotisme religieux. (Vifs applaudissements).

L'orateur démontre que l'application de la loi des congrégations ne viole aucune liberté. Victor Hugo a dit un jour à l'Eglise : « Quand vous forgez une servitude, vous l'appellez liberté. » L'Eglise ne fait pas autre chose en essayant de retourner les rôles. (Applaudissements.) Ce mensonge ne prévaut jamais en France. Les morts sortiraient plutôt de leurs tombeaux.

C'est dans la région où naguère nous nous trouvions, avec mon ami Sarraut, que l'inquisition commit ses plus abominables forfaits. Ici, elle a marqué de traces de sang la marche de ses bons moines. (Vives acclamations) Prenez les congrégations, vous n'y verrez qu'une histoire de dévastations et de ruines. (Acclamations.) La congrégation a essayé de nos jours de prendre des états-majors, espérant s'en servir pour un nouveau Deux-Décembre.

Quand on vient vous raconter que le gouvernement hésite dans cette lutte contre la congrégation, à ceux-ci répondez que nous avons vu des Dominicains du vingtième siècle parlant aux générations modernes comme les Dominicains du moyen âge. (Applaudissements.) C'est ce qu'on a fait à Arcueil en essayant de détourner contre les libertés, contre les frères des soldats la force de l'armée. (Applaudissements.) Nous continuerons notre tâche et la soutiendrons jusqu'au bout. (Cris : « Nous vous soutiendrons ! vive Combes ! »)

M. Pelletan continue :

Nous ne sommes pas de ceux qui capitulent. Si on veut une politique équivoque, il faudra en prendre d'autres. (Acclamations.) Je ne désire pas rester au pouvoir (Cris : Si ! Si ! restez-y Pelletan). Si on compte faire pour nous succéder une politique de recul, je sais que le suffrage universel se lèvera tout entier. (Cris : Oui ! Oui !)

Puis, Camille Pelletan rappelant la date du 22 septembre, fait, dans une péroraison magnifique l'éloge des républicains ancêtres.

Ils ont engagé la lutte, n'ayant pour arme que la raison; leur œuvre rayonne sur l'Europe tout entière. Nos pères, voyant dans le ciel liberté, égalité, fraternité, tu vaincras parce que tu es juste, et ils ont vaincu toute l'Europe. Ils ont laissé dans les mains la victoire; à nous d'avoir du cœur pour faire des réformes, pour continuer la Révolution française, achever l'œuvre de la République et consolider notre immortelle patrie française.

Une formidable clameur accueille cette magnifique péroraison : des cris de vive Pelletan! vive la République! saluent longuement la belle éloquence du Ministre de la Marine.

La salle entière est debout, applaudissant, criant, c'est un spectacle indescriptible.

Avant de quitter la salle du banquet, M. Bourrat, député des Pyrénées-Orientales, propose aux citoyens de voter un ordre du jour de confiance en faveur du ministère Combes.

Cette proposition est vivement applaudie et aussitôt votée à l'unanimité.

Les convives quittent ensuite la salle et se rendent à la mairie où un punch d'honneur a été servi.

De nombreux toasts sont portés par MM. Labrousse, Bourrat, Malvy, Granouillac, Pelletan, et à 10 heures la fête prend fin. M. Pelletan se retire pour se rendre à la gare, où il est accompagné par le cortège officiel et par une foule immense qui ne cesse d'acclamer le vaillant ministre de la marine, l'intègre républicain Pelletan.

M. Pelletan est reparti par le train de 10 heures 1/2, laissant dans notre commune de Vayrac le souvenir impérissable de la plus belle manifestation républicaine que nous eussions jamais eue.

**CHRONIQUE LOCALE**

**L'appel par carte postale**

Le 4<sup>e</sup> corps, au Mans, est désigné pour faire une expérience de cartes postales, portant ordre d'appel sous les drapeaux pour les jeunes soldats du contingent de 1902. Ces cartes, à peu près semblables à celles déjà en usage pour la convocation des réservistes, comportent aussi un récépissé de couleur bleue qui devra être daté, signé par les intéressés, et remis immédiatement à la poste sans affranchir.

Si l'ordre d'appel n'a pu être remis à l'intéressé ou un répondant quelconque, le facteur le retournera au recrutement en voyant sans le faire suivre, mais en inscrivant au dos, dans la case spéciale, tous les renseignements qu'il pourrait posséder ou recueillir sur la résidence actuelle du jeune soldat.

**Commerce**

L'Officiel publie un décret, aux termes duquel les dispositions du décret du 26 décembre 1898, fixant les taxes à percevoir sur les correspondances ordinaires ou recommandées, à destination ou provenant de l'Extérieur, sont applicables aux relations avec le protectorat britannique de la Nigéria du Sud, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1903.

Un décret, aux termes duquel, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1903, des colis postaux ne dépassant pas 5 kilos avec ou sans valeur déclarée jusqu'à concurrence de 500 francs, seront admis dans les échanges avec l'Inde Portugaise.

**Commerce des fruits avec l'Angleterre**

La récolte des fruits étant cette année très compromise en Angleterre et se trouvant plus qu'insuffisante, il y aurait intérêt pour les producteurs français à profiter des circonstances pour le développement de notre commerce, notamment l'exportation des raisins de table qui est relativement faible, étant donné la demande du marché anglais, tout en tenant compte du goût du consommateur qui apprécie surtout la belle apparence du fruit et la grosseur du grain.

L'an dernier, la France a fourni à l'Angleterre pour trente-quatre millions de fruits principalement des noix (7 millions), des abricots et des pêches (6 millions), des prunes (11 millions), des poires (5 millions).

Cette année, sauf pour les prunes de qualité moyenne, les expéditions ne paraissent pas devoir être considérables.

**Congrès de la Meunerie**

Le 15<sup>e</sup> Congrès de la Meunerie se tiendra à Paris les 12, 13 et 14 octobre prochain, à l'Hôtel de la Société d'encouragement pour l'Industrie Nationale, 44, rue de Rennes.

Parmi les questions qui seront discutées, se trouve celle de l'organisation de la vente des Farines au moyen d'un Comptoir qui a déjà réuni la production journalière de moulins représentant ensemble environ 60.000 quintaux de blé. Les débats promettent de présenter le plus grand intérêt; un grand nombre de meuniers ont annoncé leur présence.

A l'occasion de ce Congrès, les billets ordinaires d'aller et retour délivrés, par toutes les gares des sept réseaux de chemins de fer français, du samedi 10 octobre au 14 inclusivement seront valables, pour les personnes assistant au Congrès, jusqu'aux derniers trains de la journée du dimanche 18.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Congrès, place du Louvre, 6, à Paris.



CAHORS

Aux Babouins du « Télégramme »

Le Télégramme de mardi félicite à sa façon les membres du Cercle de la Jeunesse républicaine laïque, de la belle manifestation qu'ils ont faite dimanche à Pelletan.

Avec des grimaces de gorilles mal dressés le ou les auteurs prétentieux des articles du Télégramme, essayent de donner une leçon de gentillesse à nos amis.

Ils perdent leur temps.

Certes, nous n'avons pas, personnellement, qualité pour défendre les membres du Cercle de la Jeunesse contre les critiques des nationaux. « La couvée de poussins », c'est ainsi que ces jeunes gens sont qualifiés, sait se défendre elle-même sans avoir besoin de recourir à quiconque.

Mais il nous plaît de nous solidariser avec ces « poussins » qui, dimanche, ont salué comme il convenait, ce maître, cet homme politique intègre, ce ferme républicain qu'est Pelletan.

« Il sera beaucoup pardonné à ces nourrissons du socialisme, dit le Télégramme, quand les intelligents du groupe auront dix ans de plus, ils regarderont en arrière et se diront : Dieu ! que nous étions... gamins : que nous étions... b...onasses. »

Que les singes nationaux se rassurent : les « poussins » du socialisme n'exprimeront pas de tels regrets : ils ne feront pas comme ceux qui, assidus jadis de comités révolutionnaires, emprunteurs de brochures socialistes, ont fait fi de leurs convictions premières... par intérêt et non par raisonnement.

La Jeunesse républicaine laïque de Cahors ne compte pas dans son sein des gens de l'espèce des nationaux d'aujourd'hui, etsi quelques-uns de ces jeunes gens, encore mal dégagés de leur inconscience et de leur poltronnerie, par peur du quand dira-t-on, se laissent mettre à la remorque d'individualités quelconques, ceux-là, nous en sommes certains ne resteront pas dans un groupe composé de jeunes gens qui agissent et ne veulent agir — comme à la Jeunesse Laïque — qu'avec indépendance, qu'avec raison.

Le Télégramme confond dans une même mauvaise opinion ces jeunes gens et ses amis : le Télégramme se trompe : les raclures ne sont pas, ne viennent pas, et ne restent pas chez nous.

Quant aux bravos et aux félicitations que le Télégramme adresse à la population de Cahors « pour avoir par son attitude glaciale désavoué Pelletan », nos lecteurs savent à quoi s'en tenir, aussi nous n'insistons pas.

Louis BONNET.

P. S. — La protestation que mardi soir nous avons publiée dans le Journal du Lot au sujet de l'intrusion dans la salle du Cercle de la jeunesse laïque, d'incorrects

individus qui se sont livrés à une manifestation saugrenue, est indépendante des réflexions que nous nous sommes permis de publier et que nous avons signées.

A chacun son dû. L. B.

Au 7<sup>e</sup>

Sont nommés sous-lieutenants au 7<sup>e</sup>, les élèves de l'école de St-Cyr : MM. Rozier, Lasserre, Pineau.

Conférence agricole

Dimanche prochain, 27 septembre courant, M. Quercy, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence pratique sur le champ d'expériences situé route de Toulouse, à 150 mètres du faubourg Saint-Georges.

Nous ne saurions trop engager les cultivateurs d'aller écouter les conseils qui leur seront donnés et se rendre compte de visu des résultats obtenus particulièrement en ce qui concerne la reconstitution des vignobles.

Arrondissement de Cahors

**TOUR-DE-FAURE.** — A l'occasion de la nomination de M. Amédée Garrigues, maire de Tour-de-Faure, dans l'ordre du Mérite agricole, ses amis politiques ont décidé de lui offrir un banquet. M. Talou, conseiller général, a bien voulu accepter la présidence de la fête. Le banquet aura lieu le dimanche 27 septembre, à midi, et le prix de la cotisation est fixé à 3 fr. Les personnes désireuses d'y assister sont invitées à adresser leur adhésion le plus tôt possible à M. Paul Conquet, à Tour-de-Faure. La liste sera irrévocablement close vendredi soir.

**ST-MICHEL.** — La fête locale de St-Michel, commune de Cours, aura lieu dimanche prochain 27 septembre.

Chaque année un grand nombre d'étrangers se donnent rendez-vous dans notre localité pour prendre part à nos réjouissances.

Dimanche prochain nos visiteurs ne seront pas déçus, car les divertissements seront nombreux et bien organisés.

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC.** — Adresse à M. Pelletan. — Les membres du conseil d'arrondissement de Figeac, réunis hors séance, ont l'honneur d'adresser à M. Pelletan, ministre de la marine, à l'occasion de son voyage dans le Lot, l'hommage de leur profonde admiration et de leur respectueux dévouement.

Ils saluent en lui le républicain courageux le lutteur énergique, le sincère démocrate, qui travaille avec justice et fermeté à la grandeur de la France et de la République.

Ils lui apportent le témoignage de leurs convictions républicaines et l'assurent de leur dévouement pour le soutenir dans la

lutte contre tous ceux qui veulent vivre en dehors et au-dessus des lois du pays.

**Congrégations.** — On nous annonce que les sieurs Vergnol, en religion frère Céleste, directeur de l'école libre de Saint-Gabriel, Grangier et Mallet, frères adjoints à ladite école, ont déclaré interjeter appel du jugement du tribunal correctionnel de Figeac en date du 19 septembre, qui les a condamnés : Vergnol, à 25 francs d'amende, sans bénéfice de la loi de sursis ; Grangier et Mallet à 16 francs, avec sursis, et a en même temps ordonné la fermeture de l'école pour infraction à la loi sur les associations.

M. de Andreis, procureur de la république, accompagné de MM. Bodin, juge d'instruction, et Bons, commis greffier, se sont transportés mardi à Bretenoux et à Saint-Céré pour opérer des perquisitions dans les établissements congréganistes de ces deux localités.

Arrondissement de Gourdon

**GRAMAT.** — Enseignement primaire. — Les républicains de Gramat apprennent avec plaisir que, mieux inspirés cette année, les diverses administrations compétentes ont enfin rapporté certaines nominations dans le personnel enseignant.

Mieux vaut tard que jamais, souhaitons que l'épuration devienne complète.

**Dépôt de remonte d'Aurillac.** — Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac procédera aux achats de chevaux de selle de quatre à huit ans, à Gramat, le jeudi 22 octobre, à 8 heures du matin.

**USSEL.** — Palmes académiques. — Nous apprenons avec plaisir que notre vénéré maire, M. Balagayrie, vient d'être nommé officier d'académie.

Nous adressons à ce vieux républicain, à cet excellent homme, nos plus chaleureuses félicitations.

**SOULLAC.** — Accident. — Un grave accident s'est produit lundi soir, lors de l'arrivée à Souillac de M. Pelletan.

Un de nos compatriotes, M. Pierre Cuffi, a été grièvement blessé par des éclats de bombe, au visage et au front.

A l'issue du dîner de l'hôtel de ville M. Pelletan manifesta le désir de voir le blessé, mais, faute de temps, il délègua M. Bourrat, député, qui se rendit aussitôt auprès du malade et lui présenta tous ses témoignages de sympathie.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

LA HERNIE GUÉRIE Sans souffrances

Toutes les hernies sont enfin guéries par le merveilleux Bandage des Docteurs MARIE FRÈRES. Des milliers d'attestations envoyées par des travailleurs, des prêtres, des rentiers, des hommes du monde sont là pour le prouver, et les savants les plus renommés déclarent que : « Porter le bandage Marie Frères c'est se GUÉRIR. » Ce bandage léger et souple, approprié savamment à chaque cas, se porte sans gêne, sans fatigue, sans souffrances ; aussi sommes-nous heureux d'annoncer à toutes les personnes atteintes de hernies et qui, soucieuses de leur vie, veulent guérir, que l'application de ce merveilleux bandage électro-médical des Docteurs Marie Frères, 108, rue de Rivoli, à Paris, sera faite à **Gourdon le 22 Septembre** hôtel du Commerce. **Figeac le jeudi 24 Septembre** hôtel des Voyageurs. **Souillac le 25, hôtel du Grand Cerf. Cahors le dimanche 27 Septembre de 9 h. du matin à 6 h. du soir, hôtel des Ambassadeurs, ensuite à Montauban les 3 et 4 Octobre** hôtel du Midi.

Docteur LOMBART.

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

COMMERCE DE BOIS FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS

FILLIOL, à Tulle

Parquets chêne, depuis 2 fr. 50 le mètre carré.  
 d° hêtre, 2 fr. 50 d°  
 Parquets pin 28/30, 1 fr. 45 d°  
 d° d° 25, 1 fr. 35 d°  
 Parquets peuplier 28/30, 1 fr. 95 d°  
 d° d° 25, 1 fr. 60 d°  
 Parquets mélèze 28/30, 2 fr. d°  
 d° d° 25, 1 fr. 75 d°

Portes à 5 panneaux 2<sup>m</sup> sur 0,75 x 0,80 x 0,85 la pièce 8 fr.

Portes à 5 panneaux 2<sup>m20</sup> x 0,80 x 0,85, la pièce 11 fr.

Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécialité de bois de Chêne étuvé pour menuiserie.

Envoi de prix-courants et tous renseignements sur demande

Monsieur BOURGET

MÉCANICIEN-DENTISTE

Préviend le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même 9, rue du Lycée.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE

LE BEAU SPAHIS

V

La longueur de la longe

Il serait oiseux de vous dire en ce moment à quel point je me suis trompé à votre égard, combien j'ai été déçu dans tout ce que j'attendais du fils de votre père, et, je puis vous dire au moment où nous allons nous séparer pour toujours, dans les plans que j'avais formés et les espérances que je nourrissais. C'en est fait de ces plans et de ces espérances. Le vœu de votre père mourant ne m'engagera plus désormais, puisque vous avez été le premier à n'en pas tenir compte. Mais cependant, à cause de votre père je veux parler. A son lit de mort, il m'a demandé de le remplacer auprès de vous. Jusqu'ici, je vous avait regardé comme mon propre fils... mais tout cela aussi est changé. Vous avez préféré, après mûr examen

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

vous amouracher d'une femme dont vous ne savez rien, sinon qu'elle est votre inférieure au point de vue social... vous vous êtes décidé à nous laisser de côté pour nous préférer une aventurière...

La rougeur continuait de brûler le visage du baronnet, ses lèvres restaient serrées plus résolument que jamais, et ses yeux étaient toujours fixés sur la table. A ces derniers mots il releva brusquement la tête.

— Une aventurière... répéta-t-il lentement, vous employez-là d'étranges paroles, lord Ruisland. Naturellement, c'est sur de simples soupçons que vous vous croyez autorisé à vous en servir ?

— Non. Je ne condamne personne sur de simples soupçons. Je suis dans le vrai quand je soupçonne Mlle Herncastle d'avoir nourri quelque plan mystérieux et funeste en venant ici ; je suis également dans le vrai quand je la soupçonne d'avoir eu recours méchamment à d'étranges moyens pour abuser de la superstition de ce pauvre petit sot de sir Richard, l'effrayer, et de tirer parti de la terreur qu'il a des fantômes. Mais, laissons cela de côté, cela ne vous concerne pas, et je ne veux vous parler que de ce qui vous touche directement. Vous avez suivi Mlle Herncastle comme son ombre depuis le moment où vous l'avez vue pour la première fois ; pour elle, vous avez négligé d'une manière significative et presque brutale toutes les autres personnes qui se trouvaient autour de vous. Il n'y a qu'un moyen d'en finir avec cela pour un homme ayant hautement le sentiment de l'honneur

c'est de l'épouser. Mais, avant que cette conclusion désastreuse ne soit un fait accompli, je veux vous soumettre quelques considérations. Après vous ferez ce qui vous plaira.

Il tira de son carnet de poche un petit paquet de papiers, et il en prit deux, qu'il déposa sur la table.

— Soyez assez bon, sir Arthur, pour jeter les yeux là dessus. Ce sont les renseignements et les références fournis à Londres à lady Dangerfield par Mlle Herncastle.

Sans cesser de garder son silence absolu, le jeune baronnet prit ces notes. Les renseignements étaient soigneusement rédigés, et l'on indiquait comme références une Mme Lawson de Wilton Crescent, et un Jonas Woodwidge, Esq. de Saint-John's Wood. Sir Arthur lut et replaça ces notes sur la table.

— C'est bien ! dit-il d'une voix un peu étranglée.

— Lisez ceci aussi, dit le comte, en lui tendant une autre lettre. J'ai écrit ceci, comme vous voyez, à mon agent d'affaires, pour le prier d'aller voir Mme Lawson. Vous avez lu ? Voyez maintenant la réponse.

Il lui tendit une troisième lettre, que le baronnet lut aussi. Elle contenait ces mots :

« Mylord,

« Conformément à votre désir, je me suis rendu à Wilton Crescent, au numéro indiqué. Il n'a jamais habité là de Mme Lawson. Je suis allé ensuite à Saint-John's Wood. Il y restait, en effet, il y a un an, un M. Jonas Woodwidge, mais il a émigré en Australie avec toute

sa famille. Voilà tous les renseignements qu'il m'a été possible de recueillir.

« Je suis mylord, etc. »

Sir Arthur déposa la lettre ; la rougeur de son visage s'était dissipée pour faire place à une grande pâleur.

— Il est facile de voir, pour tout homme qui ne s'aveugle pas volontairement, que ces références ont été imaginées par Mlle Herncastle, naturellement, pour servir aux fins qu'elle se propose. Si lady Dangerfield s'était donné la peine de s'enquérir de cela par elle-même, son habile gouvernante avait sans doute une histoire prête pour rendre compte de la chose d'une façon plausible. Car je dois le reconnaître, Mlle Herncastle est une des femmes les plus habiles que j'ai jamais rencontrées. Avez-vous besoin d'autres preuves qu'elle est une aventurière ? Permettez-moi de vous dire ce que j'ai vu de mes propres yeux : cela suffirait pour vous guérir de votre folie, si les maladies de cette nature étaient guérissables.

Il s'appuya sur le dossier de sa chaise, en regardant d'un œil sévère sir Arthur qui avait l'air d'un accusé sur son banc, et continua en ces termes :

— C'était la nuit qui précéda celle où sir Richard aperçut le fantôme sous le Chêne du Roi aventure dont j'aurais aussi à parler tout à l'heure. La nuit était chaude, la lune brillait de tout son éclat, et j'ai le malheur de ne pouvoir dormir les nuits où il fait un beau clair de lune. Il était onze heures passées quand je montai à ma chambre.

(A suivre.)



La Belle Émouleuse

PAR G. VAUDAN

VII

Beaucoup de bruit pour rien

Il estimait que Mariette était incapable de commettre ce crime, qu'il lui était en quelque sorte défendu d'épouser son cousin, après ce qu'elle savait de lui, après le vol dont il s'était rendu coupable et pour le pardon duquel elle était venue prier, supplier, de si grand matin à l'usine...

Pourtant, pourquoi ce bruit ? Pourquoi parlait-on de cela dans les ateliers ?

Et comment saurait-il démêler la vérité ? Il se sentit pris du besoin de savoir, d'interroger, d'épier même les conversations des uns et des autres.

Dans cette intention il traversa rapidement la galerie des machines et descendit au quartier des émouleuses.

Quelques chiens aboyèrent. Plusieurs têtes se retournèrent.

Il passa derrière Francisca pour laquelle il n'eut aucun regard ; en revanche Mariette

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

resta impassible, comme si elle ne s'était pas aperçue de l'entrée du maître.

Pas une parole n'avait été prononcée. Félix n'avait perçu que le ronflement aigu et strident des lames de couteau glissant sur les meules parmi d'éphémères gerbes d'étincelles.

Cette humidité de l'atmosphère glaça encore son cœur.

Il revint sur ses pas, s'arrêta quelques instants derrière chacune des émouleuses, s'intéressant à leur travail, à la rapidité de leurs mouvements et de leurs gestes.

Ce spectacle l'émerveillait, tout comme s'il eût été un simple touriste descendu du train de Vichy.

Quand il se trouva près de Mariette, de voir la sueur noire qui glissait en longs sillons sur son front et ses jolies mains bruniées par son rude travail, une angoisse saisit son cœur et une violente envie le prit d'arracher la jeune fille à sa besogne, de l'entraîner avec lui, loin bien loin, s'imaginant qu'elle souffrait et qu'elle était malheureuse.

Et il s'empressa de sortir, dans la crainte d'éclater en sanglots et de montrer ses larmes. Cependant il lui tardait trop d'en avoir le cœur net.

Parler à Mariette ?

Mais il ne le pouvait. Et que lui dirait-il ? Avait-il le droit de lui adresser des reproches ?... Lui parler, c'était s'exposer à subir peut-être de sa part un dédain implacable devant lequel il eût été ridicule.

Interroger Antoine ?

Il s'en garderait bien, car c'eût été éveiller les soupçons de l'émouleur, le mettre en garde ou l'engager à jaser aux dépens du patron.

Restait Francisca. Il ne la craignait plus ; il ne redoutait pas ses rancunes, ni la violence de ses colères et de ses emportements.

Il en serait quitte pour une entrevue, dont l'idée seule lui était pénible ; mais enfin il ne se dissimulait pas le nombre des sacrifices que sa passion pour Mariette allait coûter à son amour-propre.

Avant midi, c'est-à-dire avant le départ des ouvriers de l'usine, il fit appeler Francisca par Camargo.

Elle entra, en coup de vent, la flamme aux yeux, dans le cabinet de Félix et de suite elle prit un ton agressif :

— Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que tu me veux ?

Il usa au contraire de la plaisanterie :

— Fichtre, fit-il. On est de mauvaise humeur aujourd'hui.

— Aujourd'hui et toujours, répondit-elle sèchement.

— Vraiment... Alors, c'est fini, pour de bon ?

— Il paraît.

— La jolie Francisca a mal dormi cette nuit.

— Parce qu'elle ne peut pas se permettre les mêmes jolis rêves que la belle émouleuse.

Félix avait senti venir l'attaque ; mais cette fois, il ne l'avait pas esquivée.

— Ah ! La belle émouleuse, parlons-en. Tu lui en veux toujours ?

— Moi ? Pourquoi ? riposta-t-elle d'une voix

siffante qu'elle s'efforçait vainement de rendre calme.

— Je ne sais. Mais tu es tort de lui en vouloir. Après tout, Mariette est ta future belle-sœur.

— Ah ! mais non ! s'écria-t-elle avec une vivacité tout à fait sincère.

— Je te jure que oui.

— En voilà une idée !

— C'est l'idée d'Antoine.

— Mais il ne peut pas l'épouser !

— Pourquoi pas ?

— Parce que... je ne veux pas.

— Tiens, tiens ! voilà qui devient curieux, se disait Félix à lui-même. Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

Puis s'adressant à Francisca ?

— Alors tu ne crois pas à ce mariage et tu n'y tiens pas ?

— Et toi, répliqua-t-elle en regardant fixement le jeune homme qui soutint bravement le feu de ses yeux braqués sur lui.

— Moi non plus.

— Ah !... Et la raison ?

— Que t'importe !

— Au fait, je m'en lave les mains, fit Francisca en se levant.

Cependant, aujourd'hui, pourquoi m'as-tu appelée ?

— En effet.

Mon Dieu, ma chère, je tenais à savoir si le bruit qui court au sujet de ce mariage avait quelque fondement. Tu m'as renseigné, je te remercie.

(A suivre.)

Bibliographie

La Vie Heureuse

Se trouver à la campagne avec Maurice Donnay, dans le décor même où le plus charmant des écrivains écrit sa pièce nouvelle, voir dans un vif défilé de gravures les élégantes parties de tennis qui se disputent au cercle de Puteaux ; dévoiler l'énigme de ce pseudonyme apparu depuis deux ans, qui sous le nom de Claude Ferval cache une grande dame, la Bne Aimery de Pierrebourg ; — voilà ce qui séduit d'abord dans le numéro de Septembre de la Vie Heureuse.

Un délicat portrait de Madame Geoffrin, cette reine du plus grand salon français au XVIII<sup>e</sup> siècle ; les émotions d'une jeune fille qui mène au Texas la vie de chasse des cowboys ; les grâces singulières d'une poupée de bois, qu'on reconnaît tout à coup être une très jolie femme ; les sensations de cette journaliste américaine, qui se fit tour à tour femme de chambre, balayeuse et mondaine ; une nouvelle pleine d'attraits de Guy Chantepleure ; une très actuelle étude sur les sanatoriums marins d'enfants à Berck-sur-Mer ; des révélations amusantes sur la manière dont les rois voyagent ; ainsi la Vie Heureuse mêle l'élégance à l'esprit, s'adresse à tous, et forme le charme des soirées de septembre.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 6,50. — Rédaction-administration : Cloître Saint-Honoré, Paris. Sommaire du 24 septembre.

Chez les Cannibales. Huit ans de croisière dans le Pacifique (Récit de voyage illustré par les photographies de l'auteur et les compositions de Louis Tinayre, Comte Frestetics de Tolna. — Le Mono-rail électrique, F. — Le « Globe Trotter » travers le Monde : La plus petite ménagerie du monde ; un lion à l'œil de verre ; bizarreries de la traction mécanique ; Conséquence de la construction du Transsibérien ; Notre galerie de « globe trotters ». Le tour du monde à pied ; Ça et là à travers le globe, G. T. — Les ennemis du Télégraphe, P. Dénicheurs d'aiglon B. de Zenzinoff. — Les sports artistiques, F. — Le Toit du monde : Aventures sur l'Himalaya. Roman inédit, illustrations de Holeywinsky, André Laurie. — Sur les grands chemins du globe (Les dernières découvertes), G. D. — Les voyages de nos lecteurs : Concours de canots à voiles, X. — Duel mouvementé, F. — Enquêtes mutuelles : Les petites stations de chemin de fer, Ronsin. — Les races humaines par la plume et par l'objectif : Les Toucouleus, E.-M. L. — Curiosités naturelles : La cigogne à tête de baleine, XXX. — Petite correspondance. — Nos concours : concours n° 90 (Les terres et les mers), Soixante prix. Résultats du concours n° 85 (Les phares), M. Sphinx. — Les Dames du désert (page humoristique, J.-P. Nivet.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1608<sup>e</sup> livraison (26 septembre 1903).

La Jeunesse de Cyrano de Bergerac, par H. de Gorsse et J. Jacquin. — Goethe, par H. Heinecke. — La pharmacie d'aujourd'hui. — Le loup noir, par H. de Charlien. — Le roi de l'automne, le Dahlia, par Mme Barbé.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7<sup>e</sup> — Sommaire du 26 septembre 1903. V<sup>se</sup> Nacla : Chronique. — Henri Mathieu : Légende d'amour. — Nina Kruseman : Ali-

ma. — Jules Mary : La Faute de Dr Madelor (suite). — Constant Améro : Le page de Ménélick (suite). — Fernand Lafargue : La fiancée veuve (suite). — Xavier de Montépin La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris. Sommaire du numéro 2426 du 26 septembre 1903.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Grandes manœuvres du sud-est. — Le Président assiste aux opérations. — Départ du Général Grasset de Suze-la-Rousse. — Halte du 75<sup>e</sup>. — Alpins et zouaves. — La popote du 52<sup>e</sup>. — Dernière revue du Commandant du 14<sup>e</sup> corps. — L'Abbaye d'Aiguebelle. — Départ des officiers étrangers. — Château de la Bégude-de-Mazenc. — Fin des manœuvres. Rentrée de M. Loubet à Montélimar.

Macédoine : Troupe de Macédoniens en marche. — La ville de Kruchovo où la répression a été sanglante.

Philippines : Aptitudes, des natifs de l'île de Lugon à construire des ponts et des aqueducs. — Ponts en construction et achevés.

Marche de la nouveauté : Les coureurs avant le départ. — Place de la Concorde. — Au Bois de Boulogne. — Georges Poureau. — Alfred Tunmer.

Monument de Chaville. — Cérémonie d'inauguration. — Les survivants de la colonne Duchesne.

Tunisie : Fouilles de Gightis. — Mosaïque d'une villa. — Le Forum. — Le temple du capitole. — Tête d'Hercule.

Maison historique d'Ozé, à Alençon.

Yachts à Turbine. — Entre Nice et Monaco : La maison qui tourne. — Lamalou-les-Bains : Inauguration du monument Charcot. — L'institut de rééducation. — La reine Ranavaloa à Vic-sur-Cère.

Nouvelle : Les Yeux verts, par Emmanuel Sorra.

Adeline de Germain. — Le Ministre des finances russes. — Commémoration américaine. — Théâtre de la Mothe-Saint-Héraye : Marie de Magdala. — « Le Polynésien » échoué à Marseille. — Gilbert. — Levallois. — Lafargue.

Echecs par M. D. Janowski.

Le numéro 50 centimes



CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SAISON THERMALE

La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Nérès-les-Bains, Evaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1903, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 5 juin au 20 septembre inclus par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations

thermales de La Bourboule et du Mont-Dore.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours.

La durée totale du trajet, est de 10 heures environ, à l'aller et au retour.

Prix des places au départ de Paris (Trajet simple ou vice versa).

Table with 4 columns: DES GARES ci-contre aux gares ci-dessous ou vice-versa, PARIS-QUAI D'ORSAY, PARIS-PONT-SI-MICHEL, PARIS-AUSTERLITZ. Rows include La Bourboule, Le Mont-Dore, Royat, Chamblet-Nérès, Evaux-les-Bains with prices for 1st, 2nd, and 3rd classes.

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Nérès dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1<sup>re</sup> classe pour les voyageurs de ou pour Nérès-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Nérès sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Nérès pour Nérès, et vice versa.

Relations rapides par train de luxe entre Paris et Luchon

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la C<sup>ie</sup> d'Orléans, d'accord avec la C<sup>ie</sup> de Midi et la C<sup>ie</sup> des Wagons-Lits, mettra en marche, à partir du 2 Juillet jusqu'au 9 septembre inclus, un train de luxe exclusivement de wagons-lits.

Ce train aura lieu au départ de Paris les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine du 2 Juillet inclus au jeudi précédant l'ouverture de la chasse dans les départements du Loiret et de Loir-et-Cher, et les mardi, jeudi et dimanche 8 Septembre inclus ; au départ de Luchon, il aura lieu les lundi, mercredi et vendredi du 3 Juillet au 9 Septembre inclus.

Par suite les nouvelles relations avec la station thermale de Luchon s'établissent comme suit aux jours indiqués comme suit :

Paris-Quai d'Orsay, départ 7 h. s. m. Paris-Austerlitz, départ 7 h. 11 soir. Luchon, arrivée 8 h. 59 matin. Luchon, départ 8 h. 45 soir. Paris-Austerlitz, arrivée 11 h. 1 matin. Paris-Quai d'Orsay, arrivée 11 h. 10 matin

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris, Montargis via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Sévérac-le-Château, Rodez, Figeac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris. 1<sup>re</sup> classe : 118 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 83 fr.

Paris, Montargis via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse, Montauban, Brive ou Toulouse, Capdenac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris. 1<sup>re</sup> classe : 130 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 93 fr.

Paris, Vierzon, Limoges, Brive, Figeac, Rodez, Sévérac-le-Château, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau ou Saucières ou Comberonde ou le Vigan, Nîmes, Tarascon, Lyon, Dijon, Paris. 1<sup>re</sup> classe : 136 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 96 fr.

Toulouse, Figeac, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse. 1<sup>re</sup> classe : 64 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 47 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

L'un des gérants : B. Alibert.

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS

EXPOSITION DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédient franco et gratis leurs collections complètes d'échantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, devis, renseignements, etc.; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à

MM. les Directeurs des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus (sauf pour les lits, meubles ou articles lourds ou encombrants), sont expédiées franco de port pour toute la France.